

mercredi 28 mai 2008, 18:50

Aïd Oud : Intense confrontation avec la maman de Nathalie



Catherine Dizier, la mère de Nathalie et son avocate, Lucrece Henrard. © RE

Catherine Dizier, droite comme un I , a affronté Abdallah Aït Oud et lui a posé des questions. Elle est convaincue qu'il n'a pas agi seul lors de l'enlèvement de Stacy et Nathalie et entend bien le démontrer, bribe par bribe, au cours du procès.

JEAN-FREDERICK DELIEGE

Étrange procès que celui qui se déroule, depuis trois jours maintenant, devant la cour d'assises de Liège. Abdallah Aït Oud y répond des enlèvements violents et meurtres de Stacy et Nathalie commis en juin 2006. Dans la vitrine qui, comme à l'habitude est posée devant le président, pas une seule pièce à conviction. Dans la liste des témoins appelés à défiler devant la barre, pas un seul témoin des faits. Les deux fillettes ont disparu un samedi vers deux heures du matin sans que personne ne s'en aperçoive. Toute la nuit elles ont joué dans la rue, sur un château gonflable, sur un podium. « Elles faisaient tout le temps des allées et venues entre l'extérieur et le café » se souvient Thierry Lemmens, le papa de Stacy, qui témoigne ce mercredi après-midi. Un témoignage froid, bien appris où il donne du « madame Dizier » à son ex-compagne. Celle-ci en fera de même avec ses « monsieur Lemmens ». Des expressions qui montrent les déchirures profondes de tous ces couples maintes fois décomposés et recomposés entre lesquels les malheureux enfants étaient ballottés. Mais revenons à cette nuit fatale. D'un côté des adultes qui terminent une soirée bien arrosée au café des Armuriers. De l'autre des enfants livrées à elles-mêmes, qui s'ennuient et partent jouer sur la plaine de jeux de leur ancienne école située à 200 mètres de là. « On leur avait

expliqué où elles pouvaient aller, notamment sur cette plaine de jeux » explique Catherine Dizier, la maman de Nathalie, ce mercredi après-midi aux jurés. Une maman qui se défend. « On m'a traité de mère indigne » dit-elle « mais moi ce que je ne comprends pas c'est pourquoi Christelle Bertho, la compagne d'Aït Oud qui travaillait ce soir-là aux Armuriers, a déclaré aux policiers que c'était monsieur Thierry Lemmens qui était parti avec les enfants. Pourquoi a-t-elle dit cela ? D'ailleurs quand elle l'a dit j'ai sauté au-dessus du comptoir et je l'ai empoignée. » Résultat Catherine Dizier est emmenée manu militari à l'hôtel de police par des policiers qui sentent que la tension monte dangereusement alors que l'aube se lève. « Mère indigne », l'ancienne institutrice ne supporte pas. « Dans le café nous étions installés dans un coin. Derrière un mur », explique-t-elle, « comme ça les enfants étaient protégés en cas de bagarre. C'est toujours de cela que j'ai peur dans les cafés. D'ailleurs, quand j'ai entendu une dispute à l'extérieur, je suis sortie et j'ai dit que si on touchait à mes enfants, je cassais la gueule ». Une mère chatte montée sur ses griffes. Mais un prédateur passait par-là qui devait enlever et violer Stacy et Nathalie avant de les tuer. Certes, il était tard pour laisser des enfants jouer dans la rue. Certes

Catherine Dizier et Thierry Lemmens avaient abusé de la dive bouteille. « Mais, a déclaré la maman de Nathalie, ce procès n'est pas celui des parents, c'est celui d'Aït Oud ». Et cet Aït Oud, elle l'a affronté droite comme un I ce mercredi après-midi. Elle l'a interpellé. Elle lui a posé des questions précises. Et lui, prolifique, a répondu de son habituel ton de fausset et en soutenant fermement le regard de cette maman qui vit toujours, au plus profond d'elle-même, la disparition de « ses » filles. Une maman qui est convaincue qu'Aït Oud n'a pas agi seul et qui entend bien le prouver en lui arrachant, par bribes, des informations. Courageuse jusqu'au bout, Catherine Dizier a tenu, une fois son témoignage terminé, à remercier les enquêteurs qui ont fait « un travail magnifique ». Et elle a conclu : « je voudrais qu'on ait tous une pensée

mardi 27 janvier 2009 14:38:42

pour Stacy et Nathalie, deux enfants martyrs ».